

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



RD 23C - Avant travaux



RD 23C - Après travaux



RD 970 - Avant travaux



RD970 - Après travaux

RD 970

PR 69+880

Aménagement du carrefour avec la RD 23C à

SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE

L'objectif de l'opération était de sécuriser le carrefour RD 970 - RD 23C - Voie Communele du Paradis, mais également de réduire la vitesse des véhicules dans la traversée d'agglomération de SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE sur la RD 970, et, enfin, d'améliorer l'accès à la zone d'activité par la RD 23C. La commune souhaitait également marquer l'entrée d'agglomération de façon paysagère.

Présentation de l'aménagement

L'aménagement a consisté à créer un giratoire en lieu et place du tourne-à-gauche existant dont le fonctionnement était non satisfaisant. Il a nécessité d'importants déplacements des réseaux souterrains existants qui ont été effectués préalablement aux travaux de création du giratoire. Une déviation, impactant de manière conséquente le trafic a été nécessaire afin de réaliser les travaux.

Un décaissement important a été effectué sur toute l'emprise du chantier afin d'homogénéiser les structures de chaussée et supporter le trafic poids-lourd existant.

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Giratoire

Des bordures rétro-réfléchissantes ont été utilisées sur le chantier pour tous les îlots dans un souci de sécurité pour les usagers. Des bordures en béton haute-compression ont été mises en place sur l'anneau franchissable du giratoire afin de résister au passage des poids-lourds.

Dans le cadre de la même opération, deux rétrécissements de chaussée ont été réalisés sur la traversée de la RD 970 afin de réduire les vitesses pratiquées. La commune de SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE a effectué les aménagements paysagers du giratoire.



Rétrécissement sens Beaune-Verdun

En parallèle le Conseil Général de la Côte-d'Or a renouvelé la couche de roulement de la RD 970 dans toute la traversée de SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE entre les PR 69+100 et 70+100.

Les travaux se sont déroulés de façon concomitante afin de limiter dans le temps la gêne aux usagers et riverains, le tout en un mois et demi.



Rétrécissement sens Verdun-Beaune

600 000 €TTC de travaux financés par le Conseil Général et la commune

Maitrise d'Ouvrage et maîtrise d'Oeuvre

La maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre étude, et la maîtrise d'œuvre travaux ont été assurées par le Conseil Général de la Côte-d'Or.

Financement

Le montant total de l'opération du giratoire s'élève à 400 000 € TTC, financés par le Conseil Général de la Côte-d'Or et par la commune de SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE (participation de 44,20 % du montant total HT) et celui de la couche de roulement à 200 000 € TTC, financé par le CG21.

Partenaires

Le marché de travaux de l'opération du giratoire a été attribué à l'entreprise ROGER MARTIN. La couche de roulement a été effectuée dans le cadre du marché général attribué à l'entreprise ROUGEOT.